

Budget Annexe MUSEE DE LA NACRE

POSTE COMPTABLE : 060025

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE**

M4

BUDGET PRIMITIF

Année 2015

**I - INFORMATIONS GENERALES - I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mentions au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opérations, à l'exception des crédits de subventions obligatoirement spécialisés.

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
VUE D'ENSEMBLE - A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	783 150,00	783 150,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		783 150,00	783 150,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)		
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)		783 150,00	783 150,00
---	--	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et au budget supplémentaire, les crédits correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'EXPLOITATION -- CHAPITRES - A2

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	606 900,00		655 750,00	655 750,00	655 750,00
012	Charges de personnel et frais	125 275,00		124 400,00	124 400,00	124 400,00
014	Atténuation de produits	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gest. courante					
Total dép. de gestion courante		734 175,00		782 150,00	782 150,00	782 150,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéf. et ass. (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total dép. réelles d'exploitation		736 175,00		783 150,00	783 150,00	783 150,00
023	Virement à la section d'investis.(5)					
042	Op.ordre transferts entre sections (5)					
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total dép. d'ordre d'exploitation						
TOTAL		736 175,00		783 150,00	783 150,00	783 150,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

783 150,00

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	350 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prest	386 175,00		383 150,00	383 150,00	383 150,00
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres prod.de gest.courante					
Total rec. de gestion courante		736 175,00		783 150,00	783 150,00	783 150,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprise sur prov. et sur déprec. (4)					
Total rec. réelles fonctionnement		736 175,00		783 150,00	783 150,00	783 150,00
042	Op.ordre transferts entre sections (6)					
043	Op.ordre intérieur section (6)					
Total rec. d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		736 175,00		783 150,00	783 150,00	783 150,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

783 150,00

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
 AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
 (11)**

(1) cf. Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

.../...

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
20	Immob.incorporelles (sauf 204)					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total Opérations d'équipement					
	Total dép. d'équipement					
10	Dotat., fond divers et réserves					
13	Subventions d'investissem					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpt. de liaison : affectation ... (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immob.financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total dép. financières					
45-1	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total dép. réelles d'investissement					
040	<i>Op.ordre transferts entre sections (5)</i>					
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>					
	Total dép. d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immob. incorp.					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total rec. d'équipement					
10	Dotations, fd.div. rés. (hors 106)					
106	Réserves (10)					
18	Cpt. de Liaison : Affectation (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immobilisations financ.					
024	Produits des cessions					
	Total rec. financières					
45-2	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total rec. réelles d'investissement					
021	Virement de la sect.d'exploitation (5)					
040	Op.ordre transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total rec. d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (11)	
--	--

.../...

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF023=RI021; DI040=RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il cré.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opératin RI021 + RI040 - DI040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II

BALANCE GENERALE - B1

1 -- DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	655 750,00		655 750,00
012	Charges du personnel et frais assimilés	124 400,00		124 400,00
014	Atténuation de produits	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		783 150,00		783 150,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	783 150,00
--	-------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Prov. régl. et amort. dérog.</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)			
18	<i>Compte de liaison : affectation (8)</i>			
(total)	Opérations d'équipement			
20	Immob. incorporelles (6)			
21	Immob. corporelles (6)			
22	Immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	<i>Amortissement des immob. (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immob. (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en cours(5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sf stocks de marchandises et fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
BALANCE GENERALE - B2

2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	400 000,00		400 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Vente de produits fabriqués, prestations..	383 150,00		383 150,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprise sur amo. et prov.			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		783 150,00		783 150,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				783 150,00

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'Investissements			
14	<i>Prov. régl. et amort. dérog.</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectations (8)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provision pour dépréciation des compte de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
Recettes d'Investissement - Total				
				+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011 Charges à caractère général		606 900,00	655 750,00	655 750,00
6037	Variation des stocks de marchandise	350 000,00	400 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau...)	14 000,00	10 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et d'équip.	2 500,00	1 500,00	
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	6 000,00	
607	Achats de marchandises	180 000,00	180 000,00	
611	Sous-traitance générale	3 500,00	1 000,00	
6135	Locations mobilières	2 000,00	250,00	
6152	Entret. et réparat. sur biens immob.		1 800,00	
61551	Matériel roulant		200,00	
6156	Maintenance	2 500,00	2 500,00	
6161	Multirisques		1 500,00	
6168	Autres		500,00	
618	Divers	1 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	1 500,00	500,00	
6233	Foires et expositions	500,00	300,00	
6236	Catalogues et imprimés	800,00	1 000,00	
6237	Publications	5 000,00	10 000,00	
6238	Divers	2 000,00	1 000,00	
6241	Transports sur achats	600,00	2 000,00	
6251	Voyages et déplacements	300,00	800,00	
6257	Réceptions	1 000,00	500,00	
6261	Frais d'affranchissement	500,00	400,00	
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	
6352	Taxes sur le chiffre d'affaires non récupérables	30 000,00	30 000,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés		125 275,00	124 400,00	124 400,00
6331	Versement de transport	800,00	800,00	
6332	Cotisation versée au F.N.A.L.	500,00	500,00	
6336	Cotis. CN / CG de la fonc. publique	2 000,00	2 000,00	
6411	Salaires, appointements, commission	16 250,00	16 250,00	
6413	Primes et gratifications	65 875,00	65 000,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	21 250,00	21 250,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	8 500,00	8 500,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	5 000,00	5 000,00	
6458	Cotis. autres organismes sociaux	800,00	800,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	300,00	
648	Autres charges de personnel	4 000,00	4 000,00	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
014	Atténuation de produits	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7097	Rab., rem., rist. sur ventes de march.	2 000,00	2 000,00	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		734 175,00	782 150,00	782150,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
67 Charges exceptionnelles (c)		2 000,00	1 000,00	1000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 000,00	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES (=a+b+c+d+e)		736 175,00	783 150,00	783150,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	<i>TOTAL PRELEV. AU PROFIT SECT. INVEST.</i>			<i>0,00</i>

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		736 175,00	783 150,00	

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 150,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DF 042 = RI 040.
- (8) 67.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
- (9) 6815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	350 000,00	400 000,00	400 000,00
6037.	Variation des stocks de marchandise	350 000,00	400 000,00	

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
70	Ventes des services, du domaine...	386 175,00	383 150,00	383150,00
707	Ventes de marchandises	386 175,00	383 150,00	

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		736 175,00	783 150,00	783150,00

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c+d)		736 175,00	783 150,00	783150,00

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2
--

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		736 175,00	783 150,00	

		+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)		
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		783 150,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040.
(7) 77.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
(8) 7815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
Opérations d'équipement (5)				
TOTAL = DEPENSES D'EQUIPEMENT				0,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT				

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir l'état III.B.3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.
- (8) 15., 29., etc., si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
- (10) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	TOTAL = RECETTES D'EQUIPEMENT			0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			0,00
	TOTAL DES REC. OP. POUR COMPTE DE TIERS			0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES			0,00
	TOTAL PRELEV. PROVENANT SECT. FONCT.			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			

+

RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
---	--

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) ..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT -- REPARTITION PAR PRETEURS (1) - A1.1

RECAPITULATION par ETABLISSEMENT PRETEUR	Dette : capital à l'origine	Dette : capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité au cours de l'exercice	dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL GENERAL					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX - A1.2

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû a 1/01/N	Capital restant dû a 31/12/N	Niv. du tx (5).	Intérêts à payer de l'exercice (6).	% type taux
		0,00	0,00	0,00		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	0,00		0,00	

- (1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;
(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;
(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;
(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).
(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
(6) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (1) - A1.4

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file
	Année	Profil		
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (1) - A1.4

Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Dur. résid	Périodi. des remboursements (3)	Taux initial			Tx dt bdg (7)			Indices devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
				Tx	Ind.	Tx actu	Tx	Ind.	Niv.		en (8) intérêts (8)	en capital	
0,00	0,00										0,00	0,00	0,00
0,00	0,00										0,00	0,00	0,00

(1) (hors 16449 et 166).

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) taux annuel, tous frais compris.

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(9) 1641 reprendre la répartition par type de taux du tableau A2.4.

(10) 16441, 1643, emp. assortis d'une ligne de trésorerie, faire ressortir le remb. du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement..

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES - A4.1
--

A4.1 -- DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	
	HORS CHARGES TRANSF. (II) = A+B+C	
	Autres dépenses financières (sous total) (B)	
	020 Dépenses imprévues	
	<i>Transfert entre sections = C + D</i>	
	<i>Reprises/autofinancement antérieur (C)</i>	
	<i>Charges transférées (D) = E + F + G</i>	
	<i>2... Production immobilisée(F)</i>	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunts

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES - A4.2

A4.2 -- DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (Ress. propres) (III)=H+J+K		
Autres recettes financières (H)		
166	Refinancement de dette	
Transferts entre sections (J)		
021 Virement de la section d'exploitation (K)		

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
------	----------------------------------	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R 1064	Réserves réglementées (affectation des) plus values de cession)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

Dépenses financières (I) hors dépenses des c/16449 et c/166	
Recettes financières	
Solde des opérations financières	
Solde net hors charges transférées (2)	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunts

